

*ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES*  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA 81<sup>e</sup> SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION  
RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 19 AOÛT 2021, PAR CONFÉRENCE WEB

APPROUVÉ LE 30 SEPTEMBRE 2021

**PROCÈS-VERBAL DE LA 81<sup>E</sup> SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 19 AOÛT 2021, PAR CONFÉRENCE WEB**

---

**PRÉSENTS**

Cyr, Manon		Ville de Chibougamau
Dubé, Réal		Ville de Matagami
Dubé, René	président	Ville de Matagami
Elliott, André	secrétaire	Localité de Villebois
Gamache, Steve	1 <sup>er</sup> vice-président	Ville de Chapais
Poirier, Alain	2 <sup>e</sup> vice-président	Ville de Lebel-sur-Quévillon
Poirier, Alain	trésorier	Ville de Chibougamau
Tremblay, Nelson		Localité de Valcanton

**ABSENTS**

Bellerose, Daniel		Localité de Radisson
Forgues, Daniel		Ville de Chapais
Rivard, Julie		Ville de Lebel-sur-Quévillon

**INVITÉS**

Boivin, Philippe		Directeur régional du MAMH
Houde, Normand		Représentant du député d'Ungava

**ÉGALEMENT PRÉSENTES**

Arseneault, Linda		Adjointe de direction
Brousseau, Marie-Claude		Directrice générale

**FORMANT QUORUM**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. René Dubé, président, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 11 h 02.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. René Dubé fait la lecture de l'ordre du jour.

**Sur proposition de M. Alain Poirier (Chibougamau), dûment appuyée par M. Steve Gamache.**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-01**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant, en y ajoutant les points 8.1 et 8.2.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la 80<sup>e</sup> séance régulière tenue le 16 juin 2021
4. Administration et finances
  - 4.1 États financiers, chèques émis et salaires payés au 30 juin et au 31 juillet 2021
  - 4.2 Fonds Eastmain - États financiers et chèques émis au 30 juin et au 31 juillet 2021
  - 4.3 Correspondance
  - 4.4 Mandat de vérification 2021-2022 à 2023-2024
  - 4.5 Modification au calendrier des séances
5. Ententes et partenariats
  - 5.1 Fonds régions et ruralité – Volet 2 – Priorités annuelles d'intervention 2021-2022
  - 5.2 Politique de soutien aux entreprises – Mise à jour
6. Programmes de soutien au développement social
  - 6.1 PF-023 – Fête de la Saint-Jean 2021 – RAD
  - 6.2 PF-025 – Show du Zéphir 2021– REG
  - 6.3 PIEC-048 – Maison de la famille à votre service
  - 6.4 PIEC-055 – Réfection du Club de motoneige de Lebel-sur-Quévillon – LSQ
  - 6.5 PIEC-056 – Réfection et accessibilité du CPE – MAT
  - 6.6 FCR-108 – Croque-livres – REG
  - 6.7 FCR-110 – Entente de formation continue en culture 2021-2022 - REG
  - 6.8 Projets de 5 000 \$ et moins en développement social
7. Programmes de soutien au développement économique
  - 7.1 PFC-010 - Financement
8. Divers
  - 8.1 FE-036A – Cession de créance
  - 8.2 L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes - Consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
9. Prochaine séance
10. Questions du public
11. Levée de la séance

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 80<sup>E</sup> SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 16 JUIN 2021**

Le procès-verbal de la 80<sup>e</sup> séance régulière tenue le 16 juin 2021 est déposé pour adoption.

**Sur proposition de M. Nelson Tremblay, dûment appuyée par Mme Manon Cyr.**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-02**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 80<sup>e</sup> séance régulière tenue le 16 juin 2021 comme présenté.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. ADMINISTRATION ET FINANCES**

#### **4.1. ÉTATS FINANCIERS, CHÈQUES ÉMIS ET SALAIRES PAYÉS AU 30 JUIN ET AU 31 JUILLET 2021**

Les états financiers, la liste des chèques émis et les salaires payés, au 30 juin et au 31 juillet 2021, sont déposés pour adoption.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Chibougamau), dûment appuyée par M. Réal Dubé.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-03**

**D'ADOPTER** les états financiers, les chèques émis et les salaires payés au 30 juin et au 31 juillet 2021, comme présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2. FONDS EASTMAIN - ÉTATS FINANCIERS ET CHÈQUES ÉMIS AU 30 JUIN ET AU 31 JUILLET 2021**

Les états financiers et la liste des chèques émis au 30 juin et au 31 juillet 2021 du Fonds Eastmain sont déposés pour adoption.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon), dûment appuyée par M. Nelson Tremblay.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-04**

**D'ADOPTER** les états financiers et les chèques émis au 30 juin et au 31 juillet 2021 du Fonds Eastmain comme présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.3. CORRESPONDANCE**

La correspondance du 11 juin au 13 août 2021 est déposée pour information.

#### **4.4. MANDAT DE VÉRIFICATION 2021-2022 À 2023-2024**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) a sollicité des offres de services auprès de deux entreprises de la région concernant une mission d'audit pour les trois prochaines années fiscales;

**CONSIDÉRANT QU'**une seule proposition a été reçue et est conforme aux attentes de l'ARBJ.

Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Réal Dubé.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-05**

**D'OCTROYER** le contrat d'audit des états financiers pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 à Josée Bélanger CPA inc. pour un total de 46 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les conditions de son offre de services du 16 avril 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.5. MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES

CONSIDÉRANT QUE l'ARBJ fixe, par résolution, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution ARBJCA-2020-12-10-05 le calendrier pour l'année 2021 a été adopté;

CONSIDÉRANT QU'une modification du calendrier de rencontre est proposée aux administrateurs.

Sur proposition de Mme Manon Cyr, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-06**

**DE MODIFIER** le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration de l'Administration régionale Baie-James pour l'année 2021 de la façon suivante :

- Remplacer la séance du 16 septembre 2021 par celle du 30 septembre 2021;
- Remplacer la séance du 18 novembre 2021 par celle du 2 décembre 2021;
- De ne pas tenir la séance du 16 décembre 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 5. ENTENTES ET PARTENARIATS

##### 5.1. FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 2 – PRIORITÉS ANNUELLES D'INTERVENTION 2021-2022

Sur proposition de M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon), dûment appuyée par M. Steve Gamache.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-07**

**D'ADOPTER** les priorités annuelles d'intervention 2021-2022 comme présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### 5.2. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES – MISE À JOUR

Sur proposition de M. Nelson Tremblay, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-08**

**D'ADOPTER** la Politique de soutien aux entreprises comme présentée, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> avril 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. PROGRAMMES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

**6.1. PF-023 – FÊTE DE LA SAINT-JEAN 2021 - RAD**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet et son promoteur répondent aux critères d'admissibilité du Programme pour les festivals et que des sommes y sont toujours disponibles;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet crée un lieu d'échanges entre les résidents et travailleurs de la localité;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet permet aux citoyens de Radisson de se divertir lors d'un évènement festif qu'est la Fête nationale des Québécois.

**Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-09**

**D'ACCORDER** à la Localité de Radisson une subvention maximale de 5 000 \$ pour la réalisation de son projet « Fête de la Saint-Jean 2021 - RAD »;

**D'AUTORISER** la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.2. PF-025 – SHOW DU ZÉPHIR 2021- REG**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet et son promoteur répondent aux critères d'admissibilité du Programme pour les festivals et que des sommes y sont toujours disponibles;

**CONSIDÉRANT QUE** l'évènement est à caractère festif et que les différentes activités de sensibilisation permettront de vulgariser et de faire de l'éducation populaire sur le sujet de la santé mentale;

**CONSIDÉRANT QUE** l'évènement aidera à lutter contre la stigmatisation et l'indifférence face aux problématiques de la santé mentale;

**CONSIDÉRANT QUE** le « Show du Zéphir 2021 » sera produit en version hybride et diffusé en ligne pour que toute la région y ait accès.

**Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-10**

**D'ACCORDER** à Corporation le Zéphir Chibougamau-Chapais inc. une subvention maximale de 10 000 \$ pour la réalisation de son projet « Show du Zéphir 2021 - REG »;

**D'AUTORISER** la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 6.3. PIEC-048 – MAISON DE LA FAMILLE À VOTRE SERVICE - CHA

**CONSIDÉRANT QUE** le projet et son promoteur répondent aux critères d'admissibilité du Programme d'infrastructures et équipements à vocation communautaire et que des sommes sont toujours disponibles;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet permettra à l'organisme Le Petit Train inc. d'accroître l'offre de services, et ce, sans amputer les activités déjà en place;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet permettra d'offrir un endroit plus convivial et sécuritaire pour les enfants et leurs familles.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon), dûment appuyée par M. Nelson Tremblay.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-11**

**D'ACCORDER** à Le Petit Train inc. une subvention maximale de 129 183 \$ pour la réalisation de son projet « Maison de la famille à votre service – CHA »;

**D'AUTORISER** la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 6.4. PIEC-055 – RÉFECTION DU CLUB DE MOTONEIGE DE LEBEL-SUR-QUÉVILLON – LSQ

**CONSIDÉRANT QUE** le projet et son promoteur répondent aux critères d'admissibilité du Programme d'infrastructures et équipements à vocation communautaire et que des sommes sont toujours disponibles;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet va permettre au Club de moto-neige de Lebel-sur-Quévillon inc. de maintenir ses activités dans un bâtiment adéquat et sécuritaire.

Sur proposition de M. André Elliott, dûment appuyée par M. Steve Gamache.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-12**

**D'ACCORDER** à Club de moto-neige de Lebel-sur-Quévillon inc. une subvention maximale de 54 900 \$ pour la réalisation de son projet « Réfection du Club de motoneige de Lebel-sur-Quévillon - LSQ »;

**D'AUTORISER** la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 6.5. PIEC-056 – RÉFECTION ET ACCESSIBILITÉ DU CPE - MAT

**CONSIDÉRANT QUE** le projet et son promoteur répondent aux critères d'admissibilité du Programme d'infrastructures et équipements à vocation communautaire et que des sommes sont toujours disponibles;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet facilitera l'accès aux parents qui utilisent des poussettes et aux personnes à mobilité réduite;

**CONSIDÉRANT QUE** cette initiative assurera la sécurité de la clientèle et des employés du Centre de la petite enfance Des P'tits Maringouins.

**Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-13**

**D'ACCORDER** au Centre de la petite enfance Des P'tits maringouins une subvention maximale de 8 382 \$ pour la réalisation de son projet « Réfection et accessibilité du CPE - MAT »;

**D'AUTORISER** la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 6.6. FCR-108 – CROQUE-LIVRES - REG

**CONSIDÉRANT QUE** le projet augmentera la pratique de la lecture chez les jeunes de 6 à 17 ans;

**CONSIDÉRANT QUE** l'initiative favorisera la pratique active de loisir culturel dans les parcs, les espaces verts et les espaces communautaires et permettra d'accroître la pratique du loisir culturel libre comme saine habitude de vie;

**CONSIDÉRANT QUE** cette démarche contribuera à l'épanouissement des jeunes au sein de leur communauté ainsi qu'à leur participation active à l'intérieur de celle-ci, et ce, sur l'ensemble du territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet répond à trois objectifs du cadre normatif du Fonds culturel local et régional;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du comité d'analyse et de recommandation de l'*Entente de développement culturel 2019-2020*.

**Sur proposition de M. André Elliott, dûment appuyée par M. Nelson Tremblay.**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-14**

**D'ACCORDER** à Loisir Sport Baie-James une subvention maximale de 12 400 \$ pour la réalisation de son projet « Croque-livres - REG ».

**QUE** ces sommes soient conditionnelles au maintien des sommes versées par le ministère de la Culture et des Communications pour le Fonds de développement culturel 2018-2021.



**D'AUTORISER** la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 6.7. FCR-110 – ENTENTE DE FORMATION CONTINUE EN CULTURE 2021-2022 – REG

**CONSIDÉRANT QUE** le projet contribuera au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de la culture à la Baie-James;

**CONSIDÉRANT QUE** cette planification d'activités s'inscrit dans les priorités du développement culturel régional des trois prochaines années;

**CONSIDÉRANT QUE** ces formations soutiennent les artistes, les travailleurs culturels et les organismes culturels dans leur développement;

**CONSIDÉRANT QUE** cette initiative permet de structurer le milieu culturel de toute la région;

**CONSIDÉRANT QU'**une étude pour déterminer les besoins du milieu en ce qui a trait à la formation sera réalisée et permettra de moduler l'offre de service de façon adéquate;

**CONSIDÉRANT QUE** Services Québec investira 35 000 \$ dans le projet;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet répond à un objectif du cadre normatif du Fonds culturel local et régional;

**CONSIDÉRANT** l'absence de Conseil de la culture à la Baie-James et l'absence d'organisme détenant l'expertise pour chapeauter un tel projet;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du comité d'analyse et de recommandation de l'*Entente de développement culturel 2019-2020*.

**Sur proposition de M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon), dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-15**

**D'ACCORDER** au Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue une subvention maximale de 20 380 \$ pour la réalisation de son projet « Entente de formation continue en culture 2021-2022 - REG »;

**D'ENTÉRINER** l'entente de subvention signée le 30 juillet 2021 avec Services Québec pour l'octroi de 35 000 \$ dans le cadre du projet, l'Administration régionale Baie-James agissant à titre d'organisme-délégué;

**QUE** ces sommes soient conditionnelles au maintien des sommes versées par le ministère de la Culture et des Communications pour le Fonds de développement culturel local et régional 2018-2021;

**D'AUTORISER** la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6.8. PROJETS DE 5 000 \$ ET MOINS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**CONSIDÉRANT** la résolution ARBJCA-2018-08-16-27 autorisant la direction générale à accorder des projets en développement social de 5 000 \$ et moins;

**CONSIDÉRANT** l'octroi d'aide financière par la direction générale pour le projet mentionné ci-après.

Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon).

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-16**

**D'ENTÉRINER** la décision de la direction générale d'octroyer une subvention de 883 \$ au Centre de la petite enfance Mamie Souris dans le cadre du projet « PIEC-054 – Achat d'équipements – VAL ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 7. PROGRAMMES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### 7.1. PFC-010 – FINANCEMENT

**CONSIDÉRANT QUE** le projet est réaliste et viable;

**CONSIDÉRANT QUE** l'indice de confiance est bon;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet vise le maintien d'une entreprise et des emplois en région.

Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par Mme Manon Cyr.

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-17**

**D'OCTROYER** au promoteur un financement de 423 500 \$ pour la réalisation du projet.

**D'AUTORISER** la direction générale à signer la lettre d'offre de financement et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 8. DIVERS

### 8.1. FE-036A – CESSION DE CRÉANCE

**CONSIDÉRANT QUE** le 22 juin 2015, un jugement a été rendu dans le dossier de cour portant le numéro 500-17-062906-105;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ARBJ n'a été en mesure de faire exécuter le jugement que partiellement en recevant une partie des profits de la vente d'un immeuble et d'un aéronef;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ARBJ aurait l'opportunité de céder sa créance en faveur d'un tiers, dont la transaction serait consignée dans un contrat de cession de créance.

**Sur proposition de M. Réal Dubé, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-18**

**D'AUTORISER** la direction générale à négocier les termes du contrat de cession de créance avec les parties impliquées au dossier;

**D'AUTORISER** la direction générale à poser tout geste et à signer tout document, contrat ou entente afin de donner plein effet aux présentes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8.2. L'ÉTAT DES LIEUX ET LA GESTION DES RÉSIDUS ULTIMES - CONSULTATION DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES**

Une consultation aura lieu le 16 septembre prochain auprès du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James et il est proposé aux villes et localités jamésiennes de participer à un atelier d'échanges. La coordination des invitations auprès des intervenants jamésiens sera effectuée par l'ARBJ.

## **9. PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance aura lieu le 30 septembre 2021, à Lebel-sur-Quévillon, comme indiqué au calendrier modifié.

## **10. QUESTION**

Aucune question du public.

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour est épuisé.

**Sur proposition de M. Nelson Tremblay, dûment appuyée par Mme Manon Cyr.**

Il est résolu :

**RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-08-19-19**

**DE LEVER** la séance à 11 h 11.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

René Dubé, président

---

André Elliott, secrétaire